

## L'actualité / Faits divers

Le Parisien / Dimanche 13 octobre 2013

14



Abu Dhabi (Emirats arabes unis), le 13 février 2011. Inaugurée en novembre 2006, la Sorbonne d'Abu Dhabi a coûté près de 600 M€. (AP/Karim Sahib)

# Très chère Sorbonne d'Abu Dhabi

Une plainte a été déposée à Paris contre les Emirats arabes unis par l'intermédiaire français qui a permis l'implantation de la prestigieuse université dans le Golfe. Il réclame le paiement de 2 M€ d'honoraires.

Sept ans ont passé et l'incompréhension cède place à la colère. Depuis le bureau de son avocat, Pascal Renouard de Vallière déroule le fil d'une histoire d'amitié qui le lie depuis deux décennies avec les pays du Golfe et qui le conduit aujourd'hui devant la justice : il a déposé une plainte devant une juridiction civile. Ce consultant en relations internationales reconnu s'est résolu à une action devant les tribunaux français à l'encontre de hauts dignitaires du royaume d'Abu Dhabi pour le non-paiement de 2 M€ d'honoraires promis à la suite de l'implantation de la Sorbonne dans la capitale des Emirats arabes unis (EAU). Des

émoluments importants destinés à rétribuer son implication dans ce projet titanesque.

L'histoire débute à la fin 2004, lorsque le plaignant soumet aux dirigeants de l'émirat l'idée de l'implantation de la prestigieuse université à Abu Dhabi. Convaincu par le projet, le prince héritier Mohammed ben Zayed al-Nahyan demande alors à Pascal Renouard de Vallière de prendre les contacts nécessaires en France. Jean-Robert Pitte, alors président de l'université Paris-Sorbonne, se rend dans le Golfe pour un voyage d'étude, avant que le ministère de l'Éducation nationale donne sa bénédiction au projet.

Au terme de deux années de tra-

vail, le chantier colossal (800 M\$ de budget, soit 590 M€) prend forme, et l'université est inaugurée au mois de novembre 2006. Alors qu'il adresse sa facture d'honoraires d'un montant de 2 M€, le consultant français apprend que les autorités d'Abu Dhabi refusent de le payer, expliquant qu'aucune mission ne lui a été confiée.

« Entre décembre 2004 et février 2006, mon client a effectué douze allers-retours entre Paris et Abu Dhabi », explique son avocat

M<sup>e</sup> François Améll. « Il a travaillé plus de deux mille heures sur un projet qui, sans ses connexions et sa connaissance du pays, n'aurait jamais vu le jour. L'ancien président de la Sorbonne reconnaît lui-même le rôle de mon client. »

Pourtant, aucun contrat écrit n'officialise la mission du consultant, qui met en avant le principe du consensualisme et du poids de l'engagement verbal. Des règles précédemment respectées en 2004, alors que Pascal Renouard de

Vallière avait joué l'intermédiaire lors de l'achat des nouveaux locaux de l'ambassade des EAU à Paris, et pour lequel il avait été rétribué.

Le 21 novembre, le consultant se rendra devant la juridiction parisienne pour faire reconnaître son rôle dans ce projet qui, dans le cadre de l'accord signé, rapporte près de 1,5 M€ par an à l'université parisienne de la Sorbonne. « Nous contestons l'ensemble des points exposés par Pascal Renouard de Vallière, explique de son côté Kamal Seftoul, avocat représentant les Intérêts des EAU dans cette affaire. Et nous répondrons à ses accusations devant la justice. »

ADRIEN CADOREL

“L'ancien président de la Sorbonne reconnaît lui-même le rôle de mon client”

M<sup>e</sup> François Améll, avocat de Pascal Renouard de Vallière



Paris, le 20 juin 2005. Après avoir convaincu Mohammed ben Zayed al-Nahyan, prince héritier des EAU, Pascal Renouard de Vallière a participé à l'implantation de la Sorbonne à Abu Dhabi. Mais aucun contrat écrit n'a officialisé sa mission. (DR)

## «La réussite de ce projet est le fruit d'un travail acharné»

INTERVIEW Pascal Renouard de Vallière, le plaignant

Consultant en relations internationales, Pascal Renouard de Vallière entend faire reconnaître par la justice son rôle dans l'implantation de la Sorbonne à Abu Dhabi.

Pourquoi tenez-vous tellement à ce projet d'implantation de la Sorbonne aux Emirats arabes unis ?

PASCAL RENOARD DE VALLIÈRE. Lorsque j'ai eu cette idée, j'ai senti que je détenais une formidable opportunité de rapprocher deux cultures auxquelles je suis très attaché. La Sorbonne

représente pour moi une certaine idée de l'excellence éducative française.

La meilleure preuve de l'exactitude de cette intuition est que les Emirats arabes unis ont immédiatement souhaité faire de mon idée leur projet.

Quel a été votre rôle exact ?

En plus d'être le promoteur du projet, j'ai eu la chance d'être le principal acteur de sa réussite en conduisant et en facilitant les échanges entre les Emirats arabes unis et l'université française pour faire naître la Sorbonne d'Abu Dhabi.

Pourquoi avoir attendu aussi longtemps

pour saisir la justice ?

Il m'a fallu du temps pour me résoudre à une action en justice car j'ai toujours cru qu'il s'agissait d'un malentendu et que, finalement, tout pourrait s'arranger. Vous savez, peu de gens ont dans leur vie l'occasion magnifique de réaliser un projet qui s'inscrit durablement dans le temps et les mémoires. Certes, j'ai eu cette possibilité mais cette réussite est aussi le résultat d'un travail acharné pour lequel je dois être rémunéré. C'est une question de reconnaissance.

Propos recueillis par A.C.